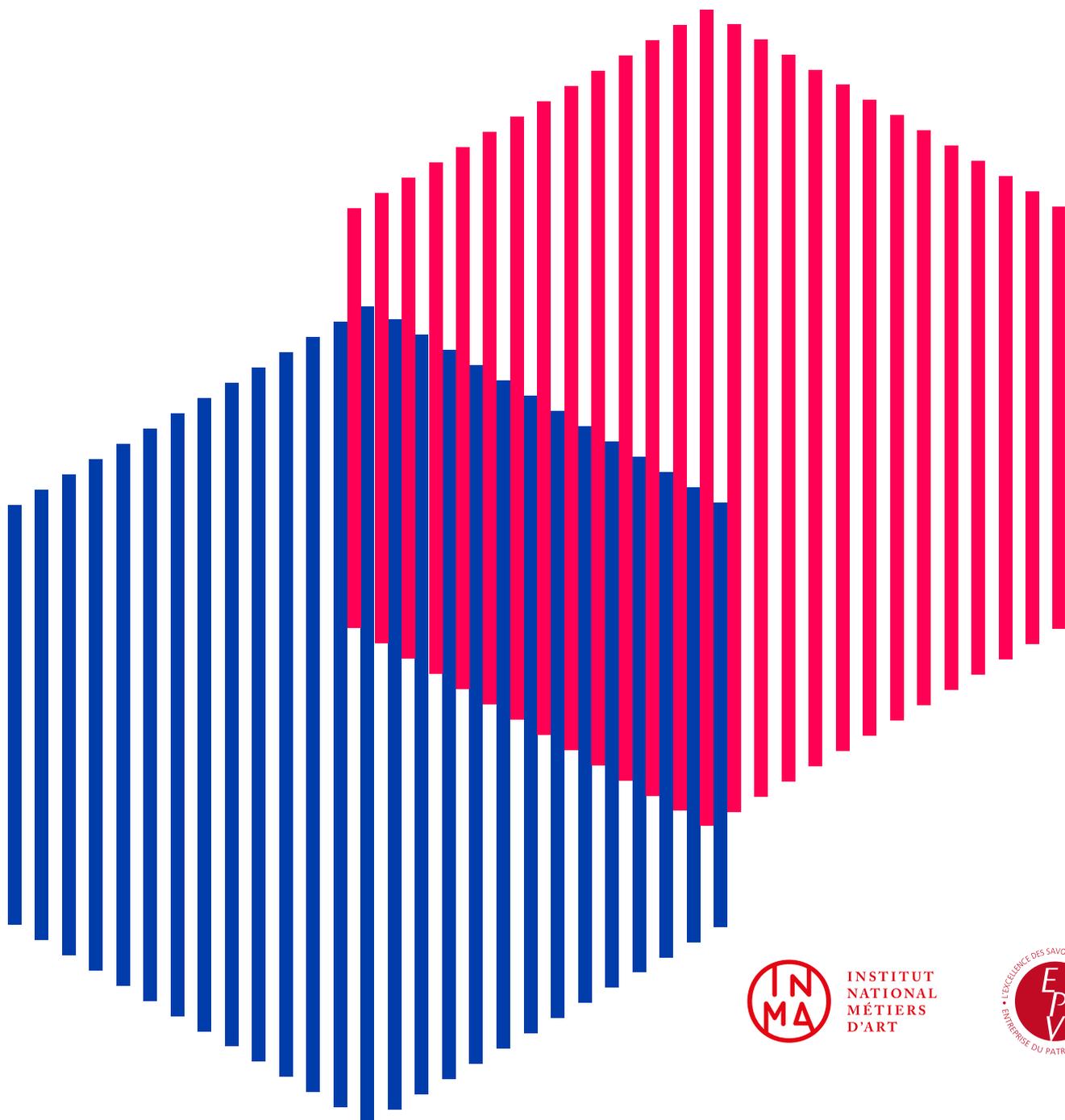


Bilan des rencontres des savoir-faire français

12 mai 2023

Ministère
de l'Économie,
des Finances et de
la Souveraineté
industrielle
et numérique à Paris

Organisées par
l'Institut National
des Métiers d'Art



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART



Vendredi 12 mai se sont tenues les premières Rencontres des Savoir-Faire Français au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Paris.

Cette journée d'échanges et de témoignages fut entièrement dédiée aux femmes et aux hommes qui portent les métiers d'art et du patrimoine vivant en France comme à l'étranger.

Ce moment partagé rappelle la passion et les liens profondément humains qui unissent tous les professionnels et artisans d'excellence. Autour de quatre grands thèmes : partager, être moteur du développement de son territoire, attirer vers nos métiers, rayonner à l'international, nous avons pu apprendre par les expériences partagées, se rencontrer, développer notre réseau et penser ensemble l'avenir de ce secteur.

Les professionnels, entrepreneurs et artisans qui se sont inscrits à l'événement qui sont venus assister à cette journée sur place ou en visioconférence. Les Rencontres se sont tenues en la présence de Madame la ministre de la Culture Rima Abdul Malak, ainsi que Madame la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme Olivia Grégoire. Mesdames les Ministres ont ouvert cette journée aux côtés de Luc Lesénécal, président de l'INMA, accompagné de ses équipes.

Nous saluons le courage de nos Grands Témoins qui, loin de leur atelier ou manufacture, sont montés sur scène afin de partager leur expérience : Victor Stokowski ; Laura Puntillo

et Philippe Atienza ; Myriam Tuffery et Julien Tuffery ; Estelle Lambert ; Quentin Muller ; Hubert Barrère.

Les intervenants ayant participé aux tables rondes sur les grands enjeux du secteur sont Didier Boulogne ; Isabelle Braun-Lemaire ; Beatrice Brandt ; Olivier Ducatillon ; Laure Lignon ; Karl Mazlo ; Benjamin Moutet ; Bruno Nahan ; Lise Rathonie ; Audrey Régnier.

Les tables rondes furent animées journaliste indépendante Karine Vergniol.

Adrien Jaminet, Clément Saunier et les étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon ont ponctué la journée par un concert de trompettes et une discussion sur la facture instrumentale.

Nos mécènes et partenaires 2023 : l'Union des Industries Textiles ; Saint James ; CIC Nord Ouest ; la Fédération Française des Véhicules d'Époque et l'Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant.

Simultanément en ligne sous forme de webinaire et en direct, la Rencontre a donné lieu à des enregistrements vidéos, disponibles sur la chaîne
→ [YouTube de l'INMA](#)

→ [Contenu de la journée, en accord avec le programme](#)

p.6 ouverture commune

p.8 grands témoins #1 – transmettre

p.12 table ronde #1 – être moteur de développement son territoire

p.15 « reprise en beauté » reprise musicale en trompettes

p.16 grands témoins #2 – attirer vers nos métiers

p.19 table ronde #2 – rayonnement à international

p.21 conclusion

ouverture commune

Mme Olivia Grégoire – ministre déléguée des PME, du Commerce, de l'Artisanat, et du Tourisme

Karine Vergniol ouvre cette première journée des Rencontres des Savoir-Faire Français. Elle précise que cet événement ne pourrait avoir lieu sans l'aide et le soutien des sponsors et des mécènes.

Olivia Grégoire, ministre déléguée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme a travaillé avec Luc Lesénécal et Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, pour l'organisation de ces rencontres.

Mme Rima Abdul-Malak – ministre de la Culture

L'artisanat est au cœur de la puissance économique de la France. Il représente 1,8 million d'entreprises, 3 millions d'actifs et constitue un patrimoine riche et diversifié. Toutefois, l'apport du commerce et de l'artisanat à l'économie nationale est, malheureusement, souvent minoré. Le gouvernement souhaite accompagner ces métiers et ces savoir-faire pour les aider à se développer et à gagner en notoriété, notamment auprès des plus jeunes.

Olivia Grégoire remercie les équipes de Luc Lesénécal pour le travail remarquable qu'elles effectuent dans les différentes régions françaises. La France est un pays de savoir-vivre et de savoir-faire. Aujourd'hui, on constate un accroissement des reconversions professionnelles vers les métiers d'art. Il est primordial de s'interroger sur l'accompagnement adapté à mettre en place, qu'il s'agisse de reconversion ou d'apprentissage. Par conséquent, le gouvernement dévoilera, dans les prochaines semaines, un plan de soutien au patrimoine vivant et aux métiers d'art.

Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, remercie Olivia Grégoire pour son soutien. Elle souhaite également remercier l'INMA et Luc Lesénécal pour cette initiative mettant à l'honneur les échanges et les témoignages. Elle invite les différents intervenants à faire part des difficultés rencontrées sur le terrain et à proposer des améliorations concrètes.

Rima Abdul-Malak estime que le plan de soutien à l'artisanat devra permettre de créer de nouvelles opportunités pour ces professions. L'un des objectifs est de faire de l'Exposition Universelle d'Osaka en 2025 une vitrine des savoir-faire français. Par ailleurs, elle souligne l'implication de la fédération, qui détecte sur l'ensemble du territoire les nouveaux talents par l'intermédiaire du prix « Avenir

Métiers d'art ». Elle rappelle que les jeunes âgés de moins de 26 ans en formation initiale peuvent candidater jusqu'au 15 juin inclus. Luc Lesénécal remercie Mesdames les ministres de leur présence. Il s'estime chanceux de pouvoir œuvrer au quotidien, avec elles, au service du savoir-faire français. Il souhaite également adresser ses remerciements aux partenaires convaincus de l'importance de ce moment d'union : l'UIT, le CIC Nord-Ouest, l'ANEPV, la FFVE, Saint James.

Il existe en chaque être humain, deux formes d'intelligence. Elles peuvent fonctionner indépendamment l'une de l'autre, mais c'est uniquement lorsqu'elles se rencontrent que naît l'excellence. La première intelligence, au commencement de la vie, est comparable à un atelier vide. Les parcours scolaires et professionnels offrent la possibilité d'y apporter des outils. La seconde intelligence est similaire à une source qui ne demande qu'à jaillir. Présente en chaque être humain, elle restera en sourdine chez certaines personnes, tandis qu'elle rayonnera chez d'autres. Une rencontre est souvent nécessaire pour permettre ce développement. Chaque élève, chaque apprenti, chaque artisan peut raconter l'histoire d'une rencontre décisive qui a réveillé, en lui, cette deuxième intelligence.

En tant que président de l'INMA, Luc Lesénécal souhaitait mettre en avant ces rencontres dans le cadre d'une journée d'excellence. L'Institut a pour objectif de permettre le rayonnement des savoir-faire français afin qu'ils soient connus, reconnus, valorisés et soutenus. Luc Lesénécal considère que la patience est une vertu et que la transmission nécessite de la lenteur. Il est primordial de prendre le temps de la transmission, de l'observation, de la douceur et de l'empathie. Enfin, il remercie les collaborateurs qui l'accompagnent au quotidien et grâce auxquels l'INMA affirme sa raison d'être : faire rayonner et faire grandir les métiers d'arts et le patrimoine vivant.

[Retrouvez ici l'introduction des Rencontres filmée](#)

grands témoins

#1 – transmettre

Julien Tuffery
et Myriam Tuffery

Une vidéo est projetée sur scène.

Julien Tuffery monte sur scène pour témoigner de l'histoire de l'entreprise familiale qui vient de fêter ses 131 ans. Il estime faire partie d'une lignée d'hommes qui ont, chacun, marqué leur époque. Son arrière-grand-père, Lucien Tuffery, a créé la première manufacture de denim. En 1938, son grand-père Alphonse Tuffery reprend la manufacture familiale et démocratise cette toile devenue le symbole du jean.

Dans les années 80, son père Jean-Jacques et ses oncles Norbert et Jean-Pierre, reprennent la manufacture et résistent contre l'industrie textile. La concurrence s'avère féroce dans un contexte difficile marqué par la mondialisation de la production. Ainsi, dans les années 2000, les frères Tuffery sont les derniers fabricants de jean en France. Durant son enfance, Julien Tuffery passe de nombreuses heures dans la manufacture familiale, il s'initie à la couture contre l'avis de son père. Conscient des difficultés inhérentes à l'industrie textile, ce dernier ne souhaite pas que son fils envisage une carrière dans ce domaine. Par conséquent, Julien Tuffery opte pour des études d'ingénieur et n'ambitionne pas de reprendre la manufacture jusqu'à la rencontre avec Myriam, son épouse. Ils partagent les mêmes valeurs : le respect de l'autre et la préservation de l'environnement. En 2015, ils décident de reprendre l'entreprise Tuffery.

Myriam Tuffery précise que leur ambition était évidente : créer un modèle économique durable et vertueux.

Ensemble, ils créent une chaîne de production respectueuse de l'environnement. Ainsi, le chanvre est travaillé en circuit court afin de réduire l'empreinte carbone et l'acheminement des toiles à l'atelier s'effectue en une demi-journée de voiture.

La conception d'un jean nécessite l'assemblage de 44 pièces. Les collaborateurs sont formés à chacune des tâches afin de favoriser leur polyvalence.

Concernant les matières premières, Julien et Myriam Tuffery souhaitent redynamiser certaines filières disparues. Ils choisissent ainsi le chanvre occitan dont la production permet à des agriculteurs, des tisseurs et des fileurs d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Philippe Atienza
et Laura Puntillo

Julien Tuffery considère que ce modèle économique requiert de la patience, car certains revendeurs les incitent à produire à bas coût. Néanmoins, il est impératif d'être en mesure de refuser et de ne réaliser aucun compromis concernant leurs engagements éthiques et leurs valeurs.

Myriam Tuffery rappelle qu'il est primordial de s'entourer de partenaires fiables pour prospérer et se développer.

Grâce à leur engagement, l'entreprise Tuffery compte désormais 28 collaborateurs contre cinq auparavant et deux ateliers ont rouvert leurs portes à Nîmes grâce au développement d'un écosystème vertueux. Le temps n'est plus à la résistance, comme l'a fait la génération précédente, mais à l'ouverture et aux synergies vertueuses pour changer le monde. Le défi qui attend la quatrième génération consistera à prendre le temps pour bâtir un monde meilleur.

[→ Retrouvez le témoignage de Julien et Myriam Tuffery en vidéo](#)

Une vidéo est projetée sur scène.

Laura Puntillo raconte sa rencontre avec Philippe Atienza. Elle était alors étudiante en botterie et celui-ci l'a prévenue qu'il ne travaillerait jamais avec elle, car il la jugeait trop âgée. Cependant, son envie d'apprendre était telle qu'elle ne s'est pas laissée décourager. Par ailleurs, Philippe Atienza n'était pas le seul à penser qu'il faut être très jeune pour apprendre un métier.

Philippe Atienza précise qu'à l'origine, il considérait que l'âge idéal pour apprendre le métier de bottier s'élevait à 15 ans voire 16 ans.

Laura Puntillo estime que la passion est un moteur dont personne ne connaît la pleine puissance. Au départ, Philippe Atienza lui propose de le rejoindre en tant qu'assistante. Elle lui propose alors de monter un atelier commun. En tant qu'anthropologue et designer de formation, elle rencontre des difficultés pour réaliser les tâches relatives à la communication, au design et à la production. Toutefois, Philippe Atienza se montre patient, bienveillant et indulgent.

Philippe Atienza indique que Laura Puntillo n'a pas la docilité des jeunes Compagnons, elle possède un esprit critique.

Ils passent alors d'une transmission verticale à une transmission horizontale. Il reste le maître, mais elle lui enseigne la pédagogie. Grâce à Laura Puntillo, Philippe Atienza a dû développer la patience et la tolérance.

Laura Puntillo ressent une pression significative. Il est primordial de réussir à allier pédagogie, exigence et bienveillance afin d'instaurer une relation de confiance.

En 2022, Philippe Atienza a été nommé Maître d'art, une reconnaissance unique au monde.

Philippe Atienza précise que ce dispositif impose un travail en contexte, au sein de l'atelier de Laura sur des cas réels afin de l'aider à réaliser sa propre production. Il nécessite également un travail hors contexte qui consiste à aller à la rencontre d'autres artisans pour apprendre de nouvelles manières d'exercer son savoir-faire.

Philippe Atienza considère qu'il est primordial que ces métiers rares et précieux ne disparaissent pas. Néanmoins, il regrette la diminution progressive du nombre d'artisans.

Philippe Atienza se dit serein concernant l'avenir. Laura Puntillo terminera son apprentissage dans trois ans et il considère qu'elle n'aura bientôt plus besoin de lui. Le métier de bottier et le savoir-faire nécessaire pour le pratiquer sont transmis en héritage. Ainsi, il ne se considère pas comme un détenteur de savoir, mais comme un passeur.

→ [Retrouvez la captation du témoignage de Laura Puntillo et Philippe Atienza](#)

Une vidéo est projetée sur scène.

Victor Stokowski rejoint la scène afin de raconter sa rencontre avec Philip Baldwin et Monica Guggisberg. À l'âge de quinze ans, Victor Stokowski ne sait pas quelle orientation choisir. Enfant hyperactif, il rencontre de nombreux problèmes scolaires. Toutefois, il est un élève curieux et vif. Sans une orientation adaptée, cette énergie n'aurait pas pu être exploitée.

Il poursuit sa scolarité dans un lycée technique dans lequel les élèves doivent réaliser un stage d'une durée de douze semaines. Un été, à proximité du Viaduc des Arts à Paris, il croise un homme d'une soixantaine d'années portant un imposant sac de silice. Il s'agit de Phillip Baldwin, un souffleur de verre renommé.

Victor Stokowski lui apporte son aide et, en échange, celui-ci lui propose un stage rémunéré pour l'été. Durant ce stage, Victor Stokowski découvre le verre soufflé et la gravure sur verre grâce à Monica, la compagne de Phillip.

Au terme de ce stage, Victor Stokowski est embauché en tant que veilleur de four. Durant six mois, il a l'opportunité d'affiner ses

observations. Par ailleurs, un ami de son père lui conseille de suivre une formation en apprentissage pour devenir souffleur de verre. Il rejoint Philip Baldwin et Monica Guggisberg au Pays de Galles pour effectuer, à nouveau, un stage.

Souhaitant devenir souffleur de verre, Victor Stokowski s'inscrit dans une école de Montréal dans laquelle il ne s'épanouit pas. Il rejoint alors Phillip Baldwin pour une durée de deux ans. Homme à tout faire, il doit apprendre la patience et l'humilité et réalise rapidement ses premières pièces, seul. Il travaille ensuite en Suisse et au Danemark et, à son retour, il rencontre Éric TAÏEB qui lui propose de s'installer dans son atelier.

Victor Stokowski est désormais à la tête de l'Atelier Stokowski, fabricant de pièces haut de gamme, au sein duquel collaborent ses frères Jimmy et Théo ainsi que son père, Pascal.

→ [Captation du témoignage de Victor Stokowski](#)

Victor Stokowski

Pause de 30 min

table ronde

#1 – être moteur de développement son territoire

Reprise à 12 h

Karine Vergniol rappelle qu'une longue histoire lie les territoires au savoir-faire. Ainsi, la tradition de l'émail est ancrée à Limoges depuis le Moyen-âge.

Lise Rathonie, présidente du SPEF, abonde dans son sens. Apparue à Limoges au Moyen-âge, l'émail est une spécialité de la ville. Le travail de l'émail nécessite un apport en eau pure, la ville de Limoges représentait alors un terrain favorable au développement de ce savoir-faire.

Karine Vergniol indique que le savoir-faire et le territoire sont également étroitement liés concernant le textile. Ainsi, l'entreprise de lin d'Olivier Ducatillon est toujours localisée sur son site historique.

Olivier Ducatillon le confirme, l'entreprise fêtera prochainement ses 200 ans. Elle est située à côté d'une rivière, la Lisse, car il était nécessaire de pratiquer le tissage à proximité d'un cours d'eau.

L'entreprise de linge basque de Benjamin Moutet est également localisée dans sa région d'origine, proche de la ressource locale en eau, nécessaire à la fabrication du linge.

La société de production de textile de Bruno NAHAN est située à Troyes, qui possède une longue tradition de bonneterie.

Laure Lignon, directrice d'un fonds de dotation, précise qu'il est important d'avoir un impact territorial en soutenant des entreprises du savoir-faire. Elle a, ainsi, accompagné récemment la repreneuse de la dernière entreprise de porcelaine de Coulevre, dans l'Allier.

Karine Vergniol ajoute que les savoir-faire ne pourraient perdurer sans l'existence de filières.

Benjamin Moutet en convient. Il œuvre à la réintroduction du lin dans sa région. Il s'est allié aux agriculteurs pour recréer une filière. De plus, il sensibilise les jeunes agriculteurs à des pratiques plus vertueuses afin d'encourager la transition écologique.

Karine Vergniol souligne qu'Olivier Ducatillon appartient à une coopérative linière.

Olivier Ducatillon le confirme. L'objectif de cette coopérative est de recréer une chaîne de valeur. Membre de la Textile Valley, il précise qu'il est primordial de rationaliser, de mutualiser et de rassembler les expertises. L'objectif est de parvenir à créer une Textile Valley nationale pour aider les entreprises et développer les territoires. Bruno NAHAN ajoute que les zones marquées par la désindustrialisation sont également des zones marquées par une désocialisation. À Bugis, une triple démarche est entamée : au niveau des entreprises, du grand public et des collectivités. Des réflexions sont, par ailleurs, menées afin de pallier les difficultés de recrutement et de formation.

Olivier Ducatillon regrette que les entreprises qui relocalisent soient plus encouragées que celles qui ont fait le choix de ne pas quitter les territoires.

Laure Lignon considère que l'ancrage territorial est une force. Elle souhaite investir dans des entreprises qui cherchent à avoir un impact significatif. De plus, en cas de rachat, les investisseurs sont régulièrement aidés par l'écosystème local.

Karine Vergniol interroge Lise Rathonie sur les actions du SPEF relatives au développement du territoire.

Lise Rathonie précise que le SPEF a souhaité réactiver un grand événement qui faisait résonance aux Biennales Internationales de l'émail. Malgré un événement réussi, elle regrette que les institutions ne soient pas pleinement conscientes du potentiel du bassin du Limousin.

Karine Vergniol estime qu'il est primordial que les institutions se sentent concernées par ces enjeux.

Olivier Ducatillon abonde dans son sens.

Karine Vergniol ajoute que certains entrepreneurs prennent des initiatives. Ainsi, l'entreprise de Benjamin Moutet propose des visites touristiques.

Benjamin Moutet le confirme. La région étant attractive pour le tourisme, l'ouverture des usines et des centres de production représente un rôle de sauvegarde. Le consommateur préfère un achat qui a du sens, il est donc nécessaire d'ouvrir les usines aux visites.

Karine Vergniol considère qu'il est également primordial d'informer les locaux des savoir-faire qui sont présents sur leur territoire.

Lise Rathonie indique qu'elle met en place des résidences artistiques pour compléter le projet de candidature au patrimoine culturel de l'UNESCO.

Karine Vergniol interroge Laure Lignon sur la dynamique actuelle relative aux entreprises du savoir-faire ancrées territorialement.

Laure Lignon estime que le contexte est favorable. La crise sanitaire a entraîné une prise de conscience. Néanmoins, la valeur profonde des entreprises du savoir-faire mérite d'être davantage prise en compte.

Bruno Nahan ajoute qu'il est primordial de capitaliser sur le long terme. L'accompagnement doit se renforcer au niveau des Régions et au niveau de l'État.

→ Captation de la table ronde

Pause déjeuner de 2h

« reprise en beauté » reprise musicale en trompettes

Reprise à 14h30

Concert de trompettes avec M. Clément Saunier et la classe de trompettes du CNSMD de Lyon.
Échange en duo entre facteur de trompette et artiste trompettiste.

Karine Vergniol accueille sur scène Clément Saunier et Adrien Jaminet. Ils ont travaillé en collaboration pour créer une trompette commandée pour Antoine Courtois (Buffet Crampon).

Adrien Jaminet précise qu'ils ont cherché à recréer le son typique d'une trompette d'esprit français.

Clément Saunier ajoute qu'il donnera des concerts à Minneapolis, dans trois semaines, pour accompagner la sortie de cette nouvelle gamme d'instruments.

grands témoins

#2 – attirer vers nos métiers

Hubert Barrère

Une vidéo est projetée sur scène.

Hubert Barrère monte sur scène afin de partager son parcours en tant que directeur artistique de la Maison Lesage. Né en Bretagne dans une famille éloignée de l'univers de la mode, il s'initie très tôt au dessin. Sa mère a abandonné sa carrière de concertiste pour élever ses enfants, et considérait, par conséquent, que la mode n'était pas un métier, mais un hobby.

Après des études de droit, il commence à travailler au ministère de la Justice à Paris. Il y découvre le monde du théâtre et du cinéma. Lors du festival d'Avignon, l'actrice Maria Casarès remarque ses dessins de mode. Il décide alors de s'inscrire à l'école de la couture parisienne. Pendant ses cinq années d'étude, il réside dans un foyer de jeunes travailleurs et distribue des prospectus dans les boîtes aux lettres pour rembourser son prêt étudiant. Il est, par la suite, recruté par Monsieur VERMONT qui cherche un jeune brodeur.

Très autonome, grâce au Directeur artistique de l'époque, il rencontre Monsieur GIVENCHY et Monsieur SAINT-LAURENT. Quelques années plus tard, il crée sa société et réalise des broderies pour Alexander MC QUEEN, GIVENCHY et Stella MCCARTNEY. Karl LAGERFELD le surnomme « l'œil », car il a le souci du détail et de l'excellence.

Hubert Barrère considère les métiers de l'artisanat comme des métiers de passion. Il regrette que la réalité du terrain et les discours des institutions n'aillent pas de pair. Il est primordial de contribuer à la sauvegarde de ces filières. En tant que Directeur artistique de la Maison Lesage, propriété de Chanel, il n'est pas confronté à difficultés financières, contrairement aux autres brodeurs. Les pouvoirs publics doivent prendre position pour empêcher les grandes marques françaises de commander des broderies à bas coût en Inde.

Hubert Barrère estime que les statuts de la haute couture doivent être modifiés pour favoriser la fabrication locale. De plus, il est nécessaire d'éveiller des vocations chez les jeunes de moins de 13 ans.

→ Captation du témoignage d'Hubert Barrère

Estelle Lambert

Une vidéo est projetée sur scène.

Estelle Lambert rejoint la scène pour témoigner, en tant que DRH, de la passion des hommes et des femmes qui contribuent, par leur métier, à façonner l'excellence de la Maison Baccarat. La charge émotionnelle contenue dans chaque création donne à la maison son caractère emblématique.

Plus qu'un bien matériel, chaque objet fabriqué est un vecteur d'amour et d'émotion. Toutefois, pour devenir et rester une maison emblématique il est nécessaire d'investir du temps, de l'énergie et de la passion. L'objectif de la Maison Baccarat est de susciter de la joie, de la surprise et d'attirer les meilleurs talents. Par conséquent, il est primordial de faire connaître ces professions.

130 métiers différents sont présents au sein de la Maison Baccarat. En tant que DRH, Estelle Lambert a le devoir d'attirer vers ces professions. Elle souhaite également redonner de la valeur à l'intelligence des mains.

La Maison Baccarat considère que dix années sont nécessaires pour acquérir une compétence. Le recrutement représente donc un enjeu majeur. Ainsi, des parcours de formation interne ont été créés pour chaque métier. Au-delà d'un diplôme, la société valorise le potentiel et la capacité à apprendre les gestes.

Estelle Lambert précise que Maison Baccarat a recruté une centaine de collaborateurs en 2022 et 35 % des salariés actuels sont présents au sein de l'entreprise depuis plus de quinze ans. En prenant soin des plus talentueux, la fierté d'appartenance est renforcée.

Estelle Lambert espère que son intervention fera germer des possibilités. La Maison Baccarat a réussi à devenir un symbole prestigieux de savoir-faire grâce à ses talents.

Quentin Muller

Une vidéo est projetée sur scène.

Quentin Muller monte sur scène afin de partager son expérience en tant que dirigeant de la société VELMOREL, une EPV située en Aveyron. Dans sa vie professionnelle, il a deux objectifs principaux: attirer de nouveaux clients et susciter l'envie, chez les plus jeunes, de découvrir ces métiers. Depuis toujours sensible à l'esthétique architecturale, il hésite au début de son compagnonnage entre la charpente et la pierre. Il ressent un lien très fort entre ces deux métiers, complémentaires et maillons d'une même chaîne.

Quentin Muller regrette qu'il soit difficile de trouver des jeunes prêts à rejoindre ces métiers. Il considère qu'il est primordial de

changer l'image dégradée qu'ont les professions manuelles en France. Or dans ces métiers manuels, il est illusoire de penser que la main travaille seule, le geste ne peut être soutenu que par la réflexion. Lorsqu'il travaille sur des restaurations, Quentin Muller conseille aux équipes de visiter le bâtiment avant de se mettre au travail, afin de comprendre la lignée dans laquelle ils vont inscrire leurs gestes.

Quentin Muller précise qu'il reçoit un grand nombre de candidatures pour apprendre le métier de tailleur de pierre. Or, les candidats pensent souvent que cette activité est liée à la sculpture, et non au bâtiment. Par conséquent, il rencontre des difficultés significatives pour recruter des maçons.

Aujourd'hui, parmi ses dix apprentis, il compte cinq, voire six réfugiés venus d'Afrique. Ils se montrent volontaires, attachés au travail et à l'esprit d'équipe.

Pause de 30min

table ronde #2 – rayonnement à international

Reprise à 16h20

Karine Vergniol souligne que, selon le site internet du ministère de l'Économie, les métiers d'art sont un vecteur du rayonnement de la France.

Béatrice Brandt, Directrice générale du Jacquard Français, précise que sa société exporte dans cinquante pays.

Audrey Régnier, dirigeante de la manufacture Bohin ajoute que l'export représente 30% de son chiffre d'affaires, majoritairement aux États-Unis.

Lauréat de l'Institut français, le parcours du joaillier Karl Mazlo est étroitement lié au Japon.

Il évalue à 10% la part de son chiffre d'affaires relative aux exportations japonaises.

Karine Vergniol interroge Didier Boulogne sur les améliorations consécutives au plan de relance pour les métiers d'art et du patrimoine vivant.

Didier Boulogne rappelle que Franck Riestler s'était rendu dans la Manche pour ce Relance Export Tour dédié aux EPV. Des liens ont été créés avec des acteurs institutionnels et des entreprises qui ont une exposition à l'international. Dans le cadre de ce plan de relance, des sociétés ont pu réaliser des VIE à titre gracieux.

Isabelle Braun-Lemaire, Directrice Générale des Douanes et des Droits Indirects, indique qu'une convention a été signée afin de rendre plus accessible la réglementation douanière. Néanmoins, elle regrette que les exonérations soient peu sollicitées. Les services douaniers sont également en mesure d'accompagner les entreprises concernant la propriété intellectuelle.

Karl Mazlo abonde dans son sens. Au-delà des métaux précieux, certaines variétés de bois sont interdites, il souhaiterait que les artisans en soient mieux informés.

Karine Vergniol souhaite savoir pourquoi l'entreprise d'Audrey Régnier exporte majoritairement aux États-Unis.

Audrey Régnier précise que le patchwork est une pratique populaire outre-Atlantique. Les aiguilles à coudre de la Manufacture Bohin y sont plébiscitées, notamment parce que la production est réalisée en France. Les clients souhaitent bénéficier du savoir-faire français.

Karine Vergniol demande à Didier Boulogne de détailler les dispositifs d'accompagnement proposés par Business France.

Didier Boulogne indique que deux volets sont prioritaires: un accroissement de la régionalisation des échanges et une hausse de la digitalisation des PME.

Audrey Régnier ajoute que l'Agence de Développement Normande propose des subventions à l'export.

Karine Vergniol conclut par un dernier tour de table afin de savoir quels conseils, les intervenants souhaitent prodiguer aux indépendants et aux entreprises du savoir-faire.

Béatrice Brandt considère qu'à l'heure actuelle, il est opportun d'exporter en Corée du Sud. Ce marché, très dynamique, plébiscite les produits français. Il est primordial de communiquer auprès des Coréens, d'organiser des rencontres avec des acheteurs locaux par l'intermédiaire des fédérations et des syndicats.

Audrey Régnier conseille aux entreprises de mutualiser leurs compétences, afin de créer des opportunités communes.

Isabelle Braun-Lemaire regrette que le capital français ne s'exporte pas suffisamment à l'étranger. Le marquage « Made in France » exige de respecter des règles précises. Or, toutes les EPV ne remplissent pas ces critères. Un service « Made in France » a été créé à Clermont-Ferrand afin d'accompagner les entreprises pour l'obtention de cette mention.

Concernant la propriété intellectuelle, il est nécessaire que les entreprises soient protégées sur Internet. Les services douaniers ont la capacité d'intervenir pour mettre un terme aux contrefaçons.

Didier Boulogne ajoute que la Chine est un pays offrant un nombre significatif d'opportunités. Une exposition consacrée à l'Art de vivre à la Française y sera organisée, en fin d'année. Par ailleurs, en Asie, la pandémie de Covid 19 a permis à la Corée du Sud et au Japon de se développer. Les Émirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, l'Inde, la Colombie et le Mexique sont des pays qui seront en mesure de présenter des opportunités intéressantes à l'avenir.

Karl Mazlo estime que la Corée du Sud constitue un marché intéressant pour les joailliers. Les Sud-Coréens sont sensibles au luxe à la française. Il est à noter que les États-Unis représentent également une opportunité pour les artisans français.

Audrey Régnier conseille, néanmoins, aux entreprises de maîtriser leur production. Se développer à l'export nécessite d'avoir des stocks importants afin de ne pas refuser de commandes.

conclusion

Luc Lesénécal remercie l'ensemble des intervenants ayant participé à ces Rencontres du Savoir-Faire français. Il était important de ramener l'humain au cœur des passions et du métier. Il souhaite que cette première édition, réussie, soit suivie d'une deuxième, en 2024.

Philippe Atienza
Maître d'Art - bottier main

Estelle Lambert
Directrice des relations humaines
Baccarat (EPV)

Audrey Régnier
Directrice Bohin France (EPV)

Hubert Barrère
Directeur artistique Maison Lesage
(EPV)

Luc lesénécal
Président de l'INMA

Laurent Saint-Martin
Directeur général Business France

Isabelle Braun-Lemaire
Directrice Générale Douanes et
Droits Indirects (DGDDI)

Laure Lignon
Directrice générale de Terre & Fils

Clément Saunier
Trompettiste classique et pro-
fesseur de trompette au CNSMD
de Lyon

Béatrice Brandt
Directrice générale Le Jacquard
Français (EPV)

Karl Mazlo
Joillier créateur Atelier Karl Mazlo
Benjamin Moutet
Directeur Tissage Moutet (EPV)

Myriam Tuffery
Directrice générale Atelier Tuffery
(EPV)

Olivier Ducatillon
Dirigeant de Lemaître Demeestre
(EPV), Président de l'Union des
Industries Textiles

Quentin Muller
Directeur Vermorel (EPV)

Julien Tuffery
Président directeur général
Tuffery (EPV)

Olivia Grégoire
Ministre déléguée chargée des
PME, de l'Artisanat et du Tourisme

Laura Puntillo
Bottier main Ateliers Punto y Cruz

Victor Stokowski
Verrier d'art Directeur artistique
et co-fondateur Atelier Stokowski

Adrien Jaminet,
Facteur de trompettes Atelier
des Cuivres

Lise Rathonie
Emailluseuse d'art sur métaux Prés-
idente du SPEFF Vice-Présidente
de la CMA Haute-Vienne

Contact INMA

Juliette King

king@inma-france.org
01 87 39 85 90

Nos mécènes et partenaires

